

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 octobre 2024

MOBILITÉ

LE PAIEMENT SANS CONTACT PLEBISCITÉ UN AN APRÈS SON LANCEMENT !

Depuis l'automne 2023, la Métropole a déployé le paiement sans contact sur l'ensemble du réseau de transport marseillais : une simple carte de paiement permet de régler son voyage sans ticket dans l'ensemble des bus, métro, tramways... et même le mythique ferry-boat ! Au cours de l'été 2024, ce dispositif a été étendu aux parcs relais marseillais (sauf Timone, Vallier et Blancarde, qui sont des parkings mutualisés). Un projet d'ampleur qui vise à changer les pratiques de tous voyageurs, réguliers ou occasionnels, et qui porte ses fruits avec plusieurs millions de validations sur l'ensemble du réseau de transport métropolitain depuis son lancement !

« Le paiement sans contact rencontre un grand succès auprès Métropolitains, mais également des touristes. Un succès qui s'est notamment ressenti pendant les Jeux Olympiques avec un pic de 40 000 validations sur une seule journée, le 5 août dernier ! », a déclaré Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Et d'ajouter : *« Nous avons amorcé une véritable révolution des transports sur tout le territoire. Cela se traduit au niveau des chantiers engagés qui continuent d'avancer, mais aussi au niveau des services offerts aux voyageurs ! »*

Depuis son lancement, plus de 7 millions de validations ont été effectuées par paiement sans contact, dont plus de 6 millions sur le seul réseau de la RTM, avec une moyenne de 30 000 validations par jour. Un mode de paiement qui facilite notamment les déplacements occasionnels : ainsi, 45% des ventes se font désormais via le paiement sans contact pour le tramway marseillais, ce qui économise l'impression d'un ticket pour les voyages à l'unité.

Le système de paiement sans contact, qui donne la possibilité de régler son voyage directement au valideur, permet aux habitants du territoire métropolitain et aux touristes d'accéder aux transports en commun sans se soucier de disposer d'espèces, de faire la queue pour se procurer un titre, de savoir où les acheter ou même de comprendre l'offre tarifaire locale.

Il suffit de valider son trajet en présentant sa carte de paiement sans contact, sa montre connectée ou son smartphone sur la borne d'accès du métro ou directement sur les valideurs présents à bord des bus, tramways et cars, et désormais dans les parkings et parcs relais à Marseille.

Mis en œuvre grâce aux partenaires de la Métropole, Conduent, la Caisse d'Épargne CEPAC et VISA, le paiement sans contact est actuellement disponible pour se déplacer sur :

- Les réseaux : RTM, Ulysse, Aix-en-bus, Salon Étang Côte Bleue.
- Les lignes Aéroport L040 et L091.
- La ligne LeCar L050 ainsi que la nouvelle ligne L048.

Il sera prochainement mis en service sur l'ensemble des réseaux de transports et de service de la Métropole Mobilité comme lecar, Pays d'Aix Mobilité ou le réseau Ciotabus, avec un déploiement s'échelonnant tout au long de l'année 2025.